



UNESCO

Forum : UNESCO

Question : Quels enjeux pour la propriété intellectuelle avec le déploiement de l'intelligence artificielle ?

Soumis par : Laos

L'Assemblée générale,

Rappelant la Déclaration universelle des droits de l'homme, en particulier l'Article 27 qui garantit à toute personne le droit à la protection de ses intérêts moraux et matériels liés à toute œuvre de l'esprit qu'elle a créée,

Consciente des progrès majeurs et l'impact mondial de l'intelligence artificielle dans le développement des pays tant sur le plan économique que de celui de la recherche rendant ainsi la protection des brevets vis-à-vis de l'intelligence artificielle un enjeu,

Remerciant le travail de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle qui a mené des enquêtes et a élevé le nombre de dépôts de demandes de brevet dans le monde à 3,4 millions en 2023,

Notant que l'IA générative représente un atout majeur dans l'éducation notamment en offrant des opportunités pour les enseignants en terme de méthode d'apprentissage ; dans la culture en permettant notamment aux créateurs d'augmenter leur productivité ou aux utilisateurs d'accéder à des recommandations ; elle représente, de plus, un atout dans la science puisque grâce à son analyse des données, l'IA peut faire progresser l'innovation technologique,

Prenant garde cependant des impacts néfastes de l'IA sur ces domaines tels que ; les menaces pour le métier d'enseignant, le risque que l'IA fabrique de faux contenus comme des tableaux ou de la musique pouvant être vendus sans prendre en compte le droit d'auteur, le risque que l'IA soit utilisée par les chercheurs comme sources de connaissances fiables et certaines,

Se souvenant qu'un accord a été adopté en novembre 2021 entre l'UNESCO et la commission européenne afin de permettre au monde entier de prendre conscience des enjeux éthiques posés par le développement des nouvelles technologiques,

Prenant en compte l'existence de l'Observatoire mondial de l'éthique et de la gouvernance de l'IA créée en 2021 qui a pour objectif de fournir une ressource mondiale aux institutions politiques, aux secteurs privé et public et de trouver des solutions éthiques aux défis cruciaux posés par l'intelligence artificielle notamment celui de la propriété intellectuelle,

Soulignant les défis majeurs posés dans le secteur artistique liés à la protection de la propriété intellectuelle dans un environnement où les créations peuvent être générées à partir d'œuvres d'auteurs, modifiées ou exploitées par des systèmes d'Intelligence Artificielle,

Se rappelant ainsi de l'action des acteurs et scénaristes de cinéma d'Hollywood qui ont entamé une grève inédite de juillet à novembre 2023 contre les studios manifestant leur peur que l'intelligence artificielle prenne possession de leurs images mais aussi de leurs voix afin de faire des copies numériques,

Ayant conscience de l'urgence de la question au vu de l'accélération des capacités de l'IA,

1. *Recommande* une gestion éthique et collective de l'utilisation de l'Intelligence Artificielle dans le but de développer la créativité et l'innovation tout en veillant à respecter le droit de propriété intellectuelle dans tous les domaines ;

2. Appelle les Etats à concevoir un cadre juridique international en définissant la question de l'auteur sur une oeuvre générée par une Intelligence Artificielle, luttant contre les abus tels que la production de contenu plagié, faisant de la protection des droits d'auteurs et du respect des brevets une priorité ;

3. *Invite* les Etats membres à soutenir la mise en place de programmes de formation et de sensibilisation proposés par l'Unesco, en particulier pour les plus jeunes ;

4. *Propose* de mettre en place un accompagnement financier et juridique de la part des pays développés, en suivant par exemple le modèle du Fond vert, afin de permettre la protection des brevets et innovations des pays en voie de développement ;

5. *Encourage* un dialogue et une coopération internationale pour choisir des solutions harmonisées et unies face aux défis de la propriété intellectuelle ;

6. *Souhaite* être tenue informée des avancées au sujet de ce défi majeur.